

**ADDITIF CALENDRIER 2019 2020****ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)**

BENJAMINS et BENJAMINES 2008 - 2009  
MINIMES FEMININS et MASCULINS 2006 - 2007  
CADETS et CADETTES 2003 - 2004 - 2005  
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS 2002 et avant

**A. M. MOURENX****Salle Louis BLAZY - Avenue du président Paul DELCOURT - 64150 MOURENX****Date** : Samedi 25 Janvier 2020

<b>Délégué Départemental</b>	<b>Organisation</b>	<b>Délégué Arbitrage</b>
Jean Philippe MALOTTE	Philippe PLAUX	Sandrine CAMBE Carole BADIA

**Horaires Pesées :**

<i>MINIMES Fém. et Masc.</i>	09 h 30 à 10 h
<i>BENJAMINES – BENJAMINS</i>	11 h à 11 h 30
<i>CADETTES - CADETS</i>	14 h à 14 h 30
<i>JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc.</i>	14 h à 14 h 30

**Définition de l'animation**

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

**Engagement :**

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).

**Arbitrage** : Application du règlement fédéral

**Inscriptions :**

Chaque club engageant des judokas, devra **obligatoirement** faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet. **Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.**

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : **A. M. MOURENX**

## ANIMATION DEPARTEMENTALE

### POUSSINS/POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2010 / 2011

**A. M. MOURENX**  
**Salle Louis BLAZY - Avenue du président Paul DELCOURT – 64150 MOURENX**

Date : Dimanche 26 Janvier 2020

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Jean Philippe MALOTTE	Toute l'Equipe Technique Départementale	- 30 kg	09 h
		+ 30 kg	11 h

### MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2012 / 2013

**A. M. MOURENX**  
**Salle Louis BLAZY - Avenue du président Paul DELCOURT – 64150 MOURENX**

Date : Dimanche 26 Janvier 2020

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Jean Philippe MALOTTE	Toute l'Equipe Technique Départementale	- 25 kg	13 h 30
		+ 25 kg	15 h 30

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

**L'enseignant du club sera systématiquement convié en judogi sur le tapis.**

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : A. M. MOURENX

**REGLEMENT MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES**  
**Années de Naissance : 2012/2013**

**A. PARTICIPANTS**

- \* Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- \* Années de naissance : 2012/2013
- \* Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- \* **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)...

**B. INSCRIPTIONS**

- \* Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- \* Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

**C. REGLEMENT**

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**

Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**

Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique  
Précision technique et contrôle lors des projections  
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

**Définition du YAKU SOKU GEIKO** : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative  
Sécurité et contrôle d'Uke  
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.

Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

**Définition du RANDORI** :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

**Le classement sera effectué à l'issue des 2 meilleures performances**

## A. PARTICIPANTS

- \* Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- \* Années de naissance : 2010/2011
- \* Grades à partir de la ceinture **Blanche/Jaune incluse**.
- \* **Passeport sportif validé par 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).**

## B. INSCRIPTIONS

- \* Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- \* Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

## C. REGLEMENT

### Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds)  
**N°1**

*Notation* : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**

*Notation* : 0 - 15 points

### Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

1) *Critères de jugement* : Variété technique  
Actions de déséquilibre  
Précision technique et contrôle lors des projections  
Vitesse d'exécution.

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

**Définition du YAKU SOKU GEIKO** : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

### Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) *Critères de jugement* : Prise d'initiative - Aisance dans les déplacements  
Sécurité et contrôle d'Uke  
Variété technique

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.

Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

### **Définition du RANDORI :**

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

**Le classement sera effectué à l'issue des 2 meilleures performance**